

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de Conseillers en exercice : 10
Nombre de Conseillers Présents : 8
Nombre de Procurations : 1
Nombre de suffrages exprimés : 9
Nombre de voix représentées par les suffrages exprimés : 53

VOTES : Contre : 0 Pour : 9

Date de convocation : 23/06/2022

DÉLIBÉRATION N° 5.1

**DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DES
PORTS MARITIMES ET FLUVIAUX DU
SYNDICAT MIXTE LES PORTS DE
LOIRE-ATLANTIQUE – BILAN
D'EXÉCUTION DES DÉLÉGATIONS POUR
L'ANNÉE 2021**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à dix heures et trente minutes, le Comité syndical s'est réuni en Séance Plénière, en son siège, à Saint Nazaire, sous la présidence de Madame Lydia MEIGNEN, Présidente du Syndicat mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS : *Lydia MEIGNEN, Laurent DUBOST, Sylvie GOSLIN, Daniel ELOI, Patrick HUGUET, Séverine MARCHAND, Eloïse BOURREAU GOBIN, Claude CAUDAL, délégués titulaires.*

ÉTAIENT ABSENTS : *Jean CHARRIER, Christiane VAN GOETHEM, pouvoir à Lydia MEIGNEN, Présidente.*

Secrétaire de séance : Laurent DUBOST



Vu les articles L.3211-1 et suivantes du code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.5721-6 et L.1411-3 ;

Vu l'arrêté du 11 décembre 2019 portant création du Syndicat Mixte des Ports de Plaisance et de Pêche de Loire-Atlantique ;

Vu le transfert de la compétence portuaire du Département de Loire-Atlantique au syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique relative aux ports maritimes et fluviaux, approuvé en assemblée délibérante du 24 novembre 2019,

Vu les délibérations n°1.2 et 1.3 du 30 septembre 2021 portant nouvelle installation du comité syndical,

Considérant les rapports présentés par les délégataires de service public pour les ports maritimes de Piriac, la Turballe, le Croisic, Pornic et pour les ports fluviaux de Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain ;

Considérant qu'ils n'appellent pas d'observations particulières ;

Entendu le rapport de la Présidente ;

Conformément aux dispositions de l'article L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales et de l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, le rapport relatif à l'exécution des délégations de service public des ports maritimes et fluviaux est présenté annuellement à l'assemblée délibérante. Il comporte

- Une présentation des contrats de délégation de service public, un compte-rendu de l'activité des ports, afin de permettre d'apprécier les conditions d'exécution du service public.
- Le compte-rendu financier et technique de l'activité des ports concédés.

L'objet du présent rapport est de présenter, pour l'exercice 2021, les rapports des concessionnaires assurant la gestion de 4 ports maritimes et des 4 ports fluviaux, pour lesquels Les Ports de Loire-Atlantique ont la compétence. Une synthèse est également présentée pour les 3 ports en régie.

PRÉSENTATION DES CONTRATS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1 – Les ports maritimes

Quatre contrats de délégation de service public ont permis d'assurer la gestion des ports de Piriac, Pornic, La Turballe et Le Croisic.

- Loire-Atlantique Nautisme pour la gestion du port de Piriac, dont la concession pêche est accordée depuis le 27 octobre 1980 pour 50 ans et la concession plaisance depuis le 1^{er} janvier 1982 jusqu'au 31 décembre 2031 ;
- le Yacht Club International de Pornic (YCIP) pour la gestion du port de la Noëveillard à Pornic, depuis sa construction en 1971 jusqu'au 31 décembre 2021 ;
- Loire-Atlantique Nautisme pour la gestion de l'avant-port et du Vieux port de Pornic, du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2021 ;
- la Société Anonyme d'Économie Mixte Locale, Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (SAEML LAPP) pour la gestion des ports de la Turballe et du Croisic depuis le 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2022.

1.2 – Les ports fluviaux

Quatre contrats de délégations de service public ont permis d'assurer la gestion des ports de l'Erdre à Nantes, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre et Blain.

- Nantes Métropole pour la gestion du port de l'Erdre depuis le 1^{er} septembre 1995 jusqu'au 31 août 2025, qui sous-concède à Nantes Métropole Gestion Service (NMGS) jusqu'au 31 décembre 2023 ;
- la commune de Sucé-sur-Erdre pour le port de Sucé-sur-Erdre, du 1^{er} septembre 1995 au 31 décembre 2025 ;
- la commune de Nort-sur-Erdre pour le port de Nort-sur-Erdre, du 1^{er} septembre 1995 au 31 décembre 2025
- Loire-Atlantique Nautisme pour le port de Blain, jusqu'au 31 décembre 2022.

I - DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES PORTS MARITIMES

I-1 LE PORT DE PIRIAC – SAS LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

Faits marquants de l'année

L'année 2021 a été marquée par les événements suivants

- Restrictions de circulation liées à la pandémie de COVID 19 et ses conséquences,
- Préparation du dragage portuaire
- Digitalisation du renouvellement des contrats de stationnement 2021 et 2022
- Digitalisation du renouvellement des inscriptions sur liste d'attente
- Réfection du brise-clapot et des pieux.

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port dispose de 824 places (716 contrats plaisance ou professionnels longue durée, 5 bateaux de pêche, 1 bateau d'intérêt patrimonial, 26 amodiations et 77 places pour les escales et contrats temporaires)

Le nombre de contrats annuels reste stable. Loire-Atlantique Nautisme a pris la décision de mettre fin au contrat mixte, transformés en contrats annuels ou temporaires. Des contrats d'absence programmée ont été établis. Ce type de contrat permet à un titulaire de s'absenter sur une durée comprise entre 1 à 4 ans et de retrouver un emplacement à son retour. Cet emplacement est alors utilisé pour des propriétaires ayant un projet de changement de bateau qui attendent une place correspondant à leur nouveau bateau et qu'une place se libère. (14 titulaires en 2020 contre 13 en 2021).

Le nombre de contrats professionnels reste également stable entre les 2 années.

- *Escales*

La variation de fréquentation s'explique par une modification de la méthode de calcul des escales, en considérant qu'au-delà de 7 jours, il s'agit d'un contrat mensuel. Le bilan indique néanmoins une hausse des bateaux accueillis de 15 % (4 499 en 2021 contre 4 445 en 2020) et une baisse des nuitées de 16 % (6 255 en 2021 contre 7 453 en 2020). Cette méthode n'a toutefois pas impacté le chiffre d'affaires compte-tenu que les bateaux accueillis sont de plus grande taille (211 455 € en 2021 contre 217 688 € en 2020, soit une baisse de seulement 3 %).

Ces résultats tiennent compte du Passeport escale, en progression (+ 52 % de bateaux accueillis, + 5 % de nuitées, soit un chiffre d'affaires en hausse de 2 %). Le passeport escale permet en outre, d'optimiser la gestion du plan d'eau notamment avec les départs des plaisanciers sur leur place annuelle.

Les escales représentent 12 % du chiffre d'affaires global.

- *Liste d'attente*

Le port de Piriac dispose d'une liste d'attente, gratuite à l'inscription et facturée ensuite annuellement pour un maintien. Au 31 décembre 2021, on compte 441 inscrits soit une évolution de + 5 %.

En septembre 2021, la liste de clients a été transférée sur l'interface de l'application, permettant aux plaisanciers de consulter leur rang dans leur espace personnel.

Pour les bateaux de moins de 5 mètres, il faut compter une attente entre 1 et 10 ans et pour les bateaux en dessous de 10 mètres, seulement 1 à 2 ans du fait d'un turn-over régulier lié au boom des semi rigides. Au-delà de 10 mètres, l'attente passe à 10 ans.

- *Animations -manifestations*

En raison de la situation sanitaire, les événements n'ont pu reprendre qu'à l'automne, notamment les régates organisées par le Cercle Nautique de Piriac.

Bilan des autres activités

- *Aire de grutage*

L'ensemble des manœuvres sont réalisées par les 3 chantiers nautiques de Piriac. Loire-Atlantique Nautisme dispose d'un contrat avec chacun d'entre eux, dont la refacturation sur la base d'un forfait fixe permet d'équilibrer le coût de maintenance et d'entretien de la potence. Les grutages sont en hausse en 2021 avec + 14,7 % de manœuvres, revenant à des chiffres de 2019. Seulement 1094 grutages en 2020 qui s'expliquent par l'interruption des en raison de la crise sanitaire.

- *Cale de mise à l'eau*

Les titulaires d'un contrat annuel ou mensuel disposent d'un droit d'accès à la cale de mise à l'eau compris dans leur contrat. Pour les autres plaisanciers, le port de Piriac dispose de 3 formules d'accès à la cale de mise à l'eau (annuel avec clé, annuel sans clé et accès ponctuel). On note une légère évolution pour les descentes ponctuelles (113 abonnements en 2021 contre 70 en 2020) ce qui peut s'expliquer par l'effet achat de bateaux.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

Loire-Atlantique mène des travaux réguliers d'entretien, de maintenance sur la cale de mise à l'eau, les pontons (remplacement de platelages). Elle a poursuivi son audit sur le système de traitement des eaux de l'aire de grutage et un diagnostic complet de la potence). Elle a également menée un diagnostic portuaire avec de études sur l'état des infrastructures. Loire-Atlantique Nautisme poursuit l'opération de dragage.

Les investissements significatifs ont représenté en 2021 près de 130 K€.

- *Compte de résultat*

L'année 2021 a été marquée par la création d'une société spécifique pour la gestion des ports : Loire-Atlantique Nautisme, en remplacement de la CCI pour permettre de rechercher des optimisations de charges et mutualiser les couts avec les autres ports de la SAS. Les nouvelles méthodes de calcul sont venues impactées la lecture des résultats en comparaison de l'année 2020.

Les variations du résultat net s'expliquent par :

- Les reprises sur provisions liées à l'opération de travaux sur les pieux et celle du dragage
- La progression du chiffre d'affaires d'exploitation
- Les impôts en baisse (plafond abaissé pour la CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises) et l'optimisation de l'IS (impôts sur les sociétés).

	PECHE			PLAISANCE		
	2020	2021	%	2020	2021	%
Total des produits d'exploitation	4 238 €	2 687 €	-36	1 689 058 €	2 016 307 €	19
Total des charges d'exploitation	5 842 €	430 €	-92	1 494 573 €	1 838 866 €	23
Résultat d'exploitation	- 1 604 €	2 257 €	40	194 484 €	177 441 €	-9
Résultat net	-6 513 €	152 135 €		-2 306 €	164 476 €	

Tarifs

Le concessionnaire a proposé une hausse des tarifs des contrats annuels de 2 %, afin d'anticiper une hausse importante du coût des matières premières et de l'énergie. Il a également augmenté de 1 € le tarif de la nuitée escale, qui n'avait pas fait l'objet de hausse depuis quelques années. Il s'est basé sur l'évolution des principaux indices sur 1 année (+ 1,3 % pour l'indice de la convention collective, 35 % des charges, + 1,8 % pour l'indice des prix de production des services, 15 % des charges, +1,39 % pour l'indice TPO6 dragage, 15 % des charges et enfin + 1,5 % des charges du port).

I-2 PORT DE LA NOËVEILLARD À PORNIC – YACHT CLUB INTERNATIONAL DE PORNIC

Faits marquants

L'activité du port de plaisance a été particulièrement importante en 2021, avec notamment l'accueil de 11 034 nuitées de visiteurs quotidiens ou en contrat saisonnier. L'activité technique, quant à elle est restée stable par rapport à 2020

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port de la Noëveillard compte 921 emplacements dont 12 sont affectées aux bateaux de pêche, 3 aux service publics SNSM, gendarmerie, pompiers, affaire maritimes, 876 aux bateaux de plaisance et 30 réservées aux escales.

Les contrats annuels sont en baisse dû à la non-occupation des petites places et à la non-commercialisation des places délicates par mauvais temps. Les contrats saisonniers sont quant à eux en augmentation constante (198 en 2018, 184 en 2019, 203 en 2020 et 215 en 2021).

- *Liste d'attente*

L'inscription sur liste d'attente est payante à hauteur de 20 € annuel. Les inscriptions ont fortement augmenté depuis septembre 2020, en lien avec la mise en place de la nouvelle délégation de service public au 1^{er} janvier

2022, et cette possibilité que des places se libèrent. Au 31 décembre 2021 on compte 330 demandes contre 180 en 2020.

- *Escales*

L'année 2021 a été marquée par une hausse de près de 3 % du nombre de nuitées (11 034 en 2021 contre 10 725 en 2020), revenant ainsi à une fréquentation de 2019. Cette progression concerne principalement les visiteurs saisonniers au-delà de 7 nuitées (8 242 en 2021 contre 7 341 en 2020).

- *Animations, manifestations*

Le port a accueilli plusieurs manifestations durant cette année 2021 (régates, fête des pontons...) en partenariat notamment avec le Club Nautique de Pornic pour les national J80 et championnat régional dériveurs.

Bilan des autres activités

- *Activité de manutention*

Le port assure la manutention des bateaux pour les entrées et sorties de l'eau. 80 % de ces manutentions ont lieu entre les mois d'avril et septembre. L'année 2021 est marquée par une progression de l'activité (1 989 manœuvres contre 1 615 en 2020 soit + 23 %, revenant à un nombre annuel de 2018/2019. Il en est de même pour le chiffre d'affaires de 221 K€ en 2021 (193 K€ en 2020).

- *Aire de carénage*

Cette activité est sous la responsabilité du port. Elle est équipée d'un système de rétention des eaux et déchets de carénage, vidé et nettoyé 2 fois par an. L'occupation sur terre-plein est facturée suivant la longueur et largeur du bateau. La zone technique du terre-plein est agrandie en hiver pour permettre la mise en place d'une zone d'hivernage payante pour une 15aine de bateaux.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

L'YCIP a poursuivi ses travaux d'entretien et de maintenance (rénovation de flotteurs, pontons, rénovation sanitaires, modification de catways...). Les investissements ont représenté près de 130 K€ pour l'année 2021, dont 67 835 € pour les réparations courantes, 41 178 € pour les grosses réparations de la drague, 13 021 € pour le travel et 4 581 € pour les bouées. En comparaison les investissements représentaient 163 K€ en 2020, 262 K€ en 2019, 253 K€ en 2018.

Le dragage est quant à lui effectué annuellement à la cote de 1,5 m pour un volume de 40 000 m3.

- *Compte de résultat*

	Année 2020	Année 2021	%
Total des produits d'exploitation	1 769 581 €	1 655 647 €	-6
Total des charges d'exploitation	1 975 101 €	2 091 785 €	6
Résultat d'exploitation	-205 520 €	-436 138 €	112
Résultat net	-52 620 €	-487 139 €	

L'année 2021 est marquée par la fin de la concession au 31 décembre. Les résultats s'expliquent principalement par

- Une baisse des produits d'exploitation liée aux charge facturées aux amodiataires en forte diminution
- Une forte augmentation des salaires et traitements (absence de chômage partiel en 2021 et des aides spécifiques)
- Une évolution de la dotation aux amortissements compte tenu de la fin des amortissements de structure en fin d'année
- Une dette de 167 962 € correspondant aux droits acquis par les salariées (congrés payés et indemnités de fin de carrière) qui seront repris par le nouveau concessionnaire
- Le versement de 225 K€ au concédant pour la participation aux travaux de remise en état de l'estacade et de la darse du travel

- Une valeur nette comptable de 197 904 € au terme de la concession c

L'YCIP et les Ports de Loire-Atlantique ont convenu, dans le cadre de l'avenant n°8 de fin de concession, à ce que les charges des amodiataires soient ajustées à la baisse, afin que la situation nette du concessionnaire soit nulle (0 €) à son échéance.

Tarifs

La grille tarifaire a été proposée Loire-Atlantique Nautisme, candidat retenu pour donner suite à l'appel d'offres pour la gestion des ports de Pornic (Noëveillard, Avant-port et Vieux port) à compter du 1^{er} janvier 2022. La nouvelle grille tarifaire présentée a pour intérêt de se mettre en cohérence avec les autres ports et notamment le port de Piriac, géré par ce même concessionnaire, ainsi que de proposer des tarifs permettant l'accès à la plaisance au plus grand nombre.

Les principes des différents tarifs pour 2022

- Des tarifs similaires à 2021 pour Gourmalon, l'avant-port et vieux port,
- Des tarifs calés sur ceux du port de Piriac,
- L'ajout de 2 tarifs supplémentaires pour le stockage mensuel sur terreplein et le matage, dématage.

I-3 AVANT-PORT ET VIEUX PORT À PORNIC - SAS LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

Faits marquants

L'année 2021 a été marquée par les événements suivants :

- Le départ en retraite du maître de port historique du site, présent depuis 20 ans
- Les travaux de réfection du terre-plein réalisés par les ports de Loire-Atlantique,
- L'évacuation par les services de police portuaire des Ports de Loire-Atlantique de deux bateaux du Vieux Port qui s'étaient vus retirer l'agrément de bateaux de patrimoine.
- La préparation de la fusion des deux concessions portuaires (avec la Noëveillard) dans le cadre du renouvellement de la concession à nouveau accordé à Loire-Atlantique Nautisme du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2031.

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port dispose de 358 emplacements dont 350 mouillages et 8 places sur ponton sur l'avant-port et 32 places sur le vieux port dont 6 réservées aux bateaux de pêche et 17 aux bateaux d'intérêt patrimoniaux.

En 2021, 289 clients ont souscrit un contrat annuel sur les 350 emplacements disponibles, soit un taux de remplissage de 83 %. On observe une très légère baisse sur ce type de contrats.

Les emplacements non commercialisés sont essentiellement ceux pour les bateaux de moins de 5m pour lesquels la demande n'existe quasiment plus aujourd'hui (plus de mise sur le marché, report vers les cales de mise à l'eau).

La clientèle du port est en majorité composée d'une clientèle locale (résidents principaux et secondaires) disposant de petits bateaux (<8m) et pratiquant des sorties à la journée. Quelques voiliers et multicoques de taille plus importante (8 à 10m) sont présents sur Gourmalon.

Le Vieux port accueille depuis plusieurs années une flotte de bateaux patrimoniaux, dont 19 ont souscrits un contrat annuel en 2021. On compte 2 contrats professionnels et 1 contrat de cale de mise à l'eau au profit d'une société de location de paddles.

- *Liste d'attente*

Aucune liste d'attente n'a été mise en place compte tenu qu'il est possible de bénéficier d'un emplacement immédiatement.

- *Escales*

L'avant-port et le Vieux Port de Pornic étant à l'échouage, il n'accueille pas de ba

- *Animations et manifestations*

En 2021, plusieurs manifestations ont été accueillies dans le Vieux Port, organisées par la ville de Pornic ou des associations locales. Pour l'ensemble de ces manifestations, Loire-Atlantique Nautisme offre la gratuité des emplacements et de l'occupation du domaine concédé afin de favoriser la dynamique économique et événementielle locale. Elle organise également le déplacement de bateaux si besoin.

Bilan des autres activités

- *Activité de la cale de mise à l'eau*

L'activité de la cale de mise à l'eau est encore en hausse sensible sur les allers-retours à la journée et en stable sur les abonnements annuels.

On compte 100 aller/retour en 2021 soit une progression de 36 % pour ce type de contrats (79 en 2020, 58 en 2019). Il reste difficile d'expliquer cette évolution (effet achat bateaux, suite crise sanitaire...).

- *Activité du terreplein*

Les abonnements terre-plein sont en hausse pour les contrats annuels (22 contrats en 2021, soit + 10 % par rapport à 2020) et plus légère pour les contrats courts. On retrouve ainsi le niveau d'occupation de 2017.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

En 2021, les travaux suivants ont été réalisés :

- Remplacement et entretien des lignes de mouillages (bouées, manilles, chaînes filles)
- Entretien courant des pontons de Gourmalon et du Vieux Port
- Entretien courant du terre-plein de Gourmalon et des espaces terrestres du Vieux Port
- Réaménagement global du terre-plein avec :
 - o Enlèvement du bungalow bureau
 - o Nettoyage et déplacement des râteliers à annexe
 - o Mise en place d'une clôture afin de fermer la zone technique
 - o Réalisation de la signalétique

- *Compte de résultats*

L'année 2021 a été marquée par la création d'une société spécifique pour la gestion des ports : Loire-Atlantique Nautisme, en remplacement de la CCI, pour permettre de rechercher des optimisations de charges et mutualiser les coûts avec les autres ports de la SAS. Les nouvelles méthodes de calcul sont venues impactées la lecture des résultats en comparaison de l'année 2020.

	Année 2020	Année 2021	%
Total des produits d'exploitation	229 198 €	220 342 €	-4
Total des charges d'exploitation	237 528 €	226 006 €	-5
Résultat d'exploitation	-8 330 €	-5 664 €	-32
Résultat net	-8 170	366	-104

Les produits sont essentiellement dominés par les contrats annuels.

En 2021, le chiffre d'affaires de stationnement annuel est en recul de 3,4% principalement lié à une comptabilité différente puisque les contrats terre-plein étaient comptabilisés auparavant dans les contrats annuels. Il faut noter une augmentation du produit des 3 bateaux patrimoniaux supplémentaires.

Les contrats saisonniers sont en hausse au global : augmentation du nombre mais diminution de la durée de stationnement.

L'augmentation du résultat de la cale de mise à l'eau est liée à l'augmentation des accès ponctuels (+20%).

En 2021, le maître de port a fait valoir ses droits à la retraite. L'agent de port responsable du site et Loire-Atlantique Nautisme a recruté un CDD jusqu'au 31/12/2022.

Tarifs

La grille tarifaire a été proposée Loire-Atlantique Nautisme, candidat retenu pour donner suite à l'appel d'offres pour la gestion des ports de Pornic (Noeveillard, Avant-port et Vieux port) à compter du 1^{er} janvier 2022. La nouvelle grille tarifaire présentée a pour intérêt de se mettre en cohérence avec les autres ports et notamment le port de Piriac, géré par ce même concessionnaire, ainsi que de proposer des tarifs permettant l'accès à la plaisance au plus grand nombre.

Les principes des différents tarifs pour 2022

- Des tarifs similaires à 2021 pour Gourmalon, l'avant-port et vieux port,
- Des tarifs calés sur ceux du port de Piriac,
- L'ajout de 2 tarifs supplémentaires pour le stockage mensuel sur terreplein et le matage, dématage.

I-4 PORTS DE LA TURBALLE ET DU CROISIC - SAEML LOIRE ATLANTIQUE PÊCHE ET PLAISANCE

Faits marquants

L'année 2021 a été impactée par la COVID 19 mais différemment qu'en 2020 :

- Pas d'effet direct sur l'exploitation pêche.
- L'arrivée d'une espèce très particulière et qui n'avait pas été vu avec de tels volumes ; le poulpe.
- La mise en place de PINS poisson de ligne sur les deux criées ;
- Une bonne année sur la plaisance sur les deux ports, qui a profité des déplacements et vacances limités en grande partie à l'hexagone.

Bilan de l'activité pêche

Les résultats de vente enregistrés par les deux criées de Loire-Atlantique se présentent comme suit pour l'année 2020 :

Année	LE CROISIC			LA TURBALLE			SAEML LAPP		
	2020	2021	%	2020	2021	%	2020	2021	%
Tonnage (T)	1 845	2 102	13,90	7 875	5 827	-26	9 721	7 929	-18,4
Valeur (x000 €)	13 615	16 484	21,10	19 846	22 621	14	33 461	39 105	16,9
Prix moyen (€/hg)	7,38	7,84	6,00	2,52	3,88	54,1	3,44	4,93	43,3

Les volumes en tonnage ont fortement diminué à la Turballe s'expliquant par moins d'apports de sardines, passé de 3500 tonnes en 2020 à 850 tonnes en 2021. Néanmoins la SEM a pu se rémunérer sur d'autres produits débarqués, comme le poulpe. Les quantités débarquées sur les deux criées ont été traitées et vendues dans des conditions exceptionnelles (467 tonnes et 2,7 millions d'euros en valeur sur la Turballe pour 286 tonnes et près de 2 millions d'euros en valeur sur le Croisic). Un constat partagé sur tous les ports de la façade atlantique. Si cela a bénéficié à tous, ce n'est pas sans répercussion sur la ressource, notamment au Croisic, avec des effets collatéraux sur les coquillages, mangés par les poulpes.

- *Achats à distance*

Après un fléchissement des achats à distance en 2020, il est constaté une augmentation en volume sur La Turballe, qui peuvent s'expliquer par le regroupement des mareyeurs et une diminution de la présence physique dans les ateliers dédiées à la criée de La Turballe.

	TONNAGE		VALEUR	
	La Turballe	Le Croisic	La Turballe	Le Croisic
2014	4,40%	16,70%	5,30%	10,10%
2015	23,10%	43,50%	20,20%	36,40%
2016	34,90%	47,60%	31,80%	40,30%
2017	23,70%	48,80%	21,40%	42,90%
2018	28,80%	56,10%	32,90%	51,10%
2019	28%	60,90%	31%	54%
2020	16%	63,20%	26%	55%
2021	31,6	63,2	22,6	55,4

- *Retraits*

Les plans de production et de commercialisation mis en place par les organisateurs de producteurs ont permis de diminuer fortement les invendus.

Les évolutions réglementaires et les éventuelles conséquences de l'interdiction de rejets restent pour le moment sans effet sur l'exploitation portuaire.

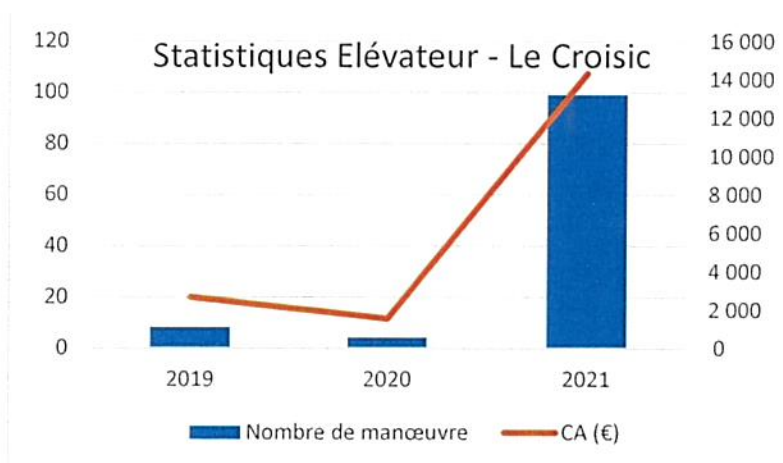
Bilan des autres activités

- *Aire de carénage la Turballe*

Élévateur 32 T et 40 T	2020	2021	%
Nombre de manœuvres	1 037	900	-13
CA (en € HT)	156 730	115 156	-27
Élévateur 450 T	2020	2021	%
Nombre de manœuvres	250	168	-33
CA (en € HT)	122 050	66 786	-45
CA TOTAL (€ HT)	278 780	181 942	-35

Le nombre de manœuvres sur le port de La Turballe est plutôt à la baisse et s'explique par l'impact des travaux d'agrandissement du port et, en conséquence, la diminution de la surface exploitable disponible sur la zone technique.

- *Aire de carénage le Croisic*



La forte augmentation s'explique par l'engorgement de l'activité sur le port de La Turballe, avec un choix de sortir les navires les plus petits sur le terreplein du Croisic, avec l'aide d'un prestataire extérieur. Ces opérations seront renouvelées en 2022.

- *Cale de mise à l'eau*

Elle est gratuite à La Turballe, dans l'attente d'une nouvelle installation dans le cadre du projet d'aménagement du port.

Quant au Croisic, la cale est réservée aux usagers titulaires d'un contrat d'occupation, les associations sportives et de loisirs croisicais et les professionnels nautiques.

Suivi de la fréquentation / abonnements

Le port de La Turballe compte

- 379 abonnements annuels plaisance sur pontons, dont 1 place est affectée à un bateau de plaisance ;
- 43 amarrages sur pontons pour les pêcheurs retraités ;
- Environ 30 places pour les escales ;
- 4 emplacements réservés au service public.

Le port du Croisic compte :

- 553 places (393 sur pontons, 9 à quai, 37 pour les pêcheurs retraités, 114 mouillages), avec 478 contrats annuels plaisance ;
- Environ 63 places pour les escales ;
- 2 emplacements réservés au service public.

Liste d'attente

		LA TURBALLE	LE CROISIC
2020	Nombre d'inscrits	373	241
	Tarif inscription 33€ Tarif annuel 21€	21€	21€
	CA		
2021	Nombre d'inscrits	469	261
	Tarif	21€	21€
	CA		
% variation	Nombre d'inscrits	+25.73%	+8.29%
	CA	13017	5721

On enregistre une forte augmentation à La Turballe en raison du futur projet d'avant-port. Quant au Croisic, on note une légère hausse due au nombre limité de places proposées.

Escales

	LA TURBALLE			LE CROISIC		
	2020	2021	%	2020	2021	%
Nbe de bateaux	2060	2304	18,65	787	975	24
Nbe de nuitées	7153	6410	-11,59	5896	6637	12,56
CA TTC	89 208	85 103	-5	77 462 €	94 819 €	22

Si le nombre de bateaux est en progression sur La Turballe, les plaisanciers ont passé moins de nuitées dans le port. Quant au Croisic, on constate une augmentation à la fois du nombre de bateaux et du nombre de nuitées, pouvant s'expliquer par l'amélioration des propositions d'accueil.

Activité passages

	2020		2021		N/N-1 (%)	
	LA TURBALLE	LE CROISIC	LA TURBALLE	LE CROISIC	LA TURBALLE	LE CROISIC
Visiteurs	24136	6444	23916	6309	-0.91%	-2.13%
CA (en €)	19 136	5 075	19 726	5 559	+3.08%	+9.53%

Animation / manifestations

Aucune manifestation d'ampleur n'a eu lieu en 2021 en raison du contexte sanitaire.

Bilan financier pour 2021

Travaux / Investissements réalisés

	PELC	PELT	PLLC	PLLT	ZT	TOTAL
2019	107 900 €	345 660 €	75 654 €	6 009 €	124 957 €	652 814 €
2020	59 731 €	250 180 €	124 289 €	1 259 €	1 613 844 €	2 049 779 €
2021	76 586 €	387 802 €	91 350 €	12 307 €	344 064 €	912 111 €

PELC : Pêche Le Croisic / PELT: Pêche La Turballe / PLLC: Plaisance Le Croisic / PLLT: Plaisance La Turballe / ZT: zone technique)

Compte de résultats

	Année 2020	Année 2021	%
Total des produits d'exploitation	4 944 890 €	5 547 888 €	12,2
Total des charges d'exploitation	2 624 809 €	2 943 975 €	12,1
Résultat financier	-4 360 €	-14 308 €	-228
Résultat exceptionnel	169 502 €	351 909 €	107

On note une augmentation du chiffre d'affaires de 12,2 %. Les charges continuent d'évoluer notamment pour poursuivre l'entretien et la maintenance des deux ports.

Tarifs

Le concessionnaire, après avoir réajusté ses grilles tarifaires, a proposé une hausse globale des tarifs de 2 %, correspondant à l'inflation.

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES PORTS FLUVIAUX

II-1 PORT DE L'ERDRE À NANTES – NANTES MÉTROPOLÉ (SOUS CONCESSION NANTES MÉTROPOLÉ GESTION SERVICES)

Faits marquants

En 2021, l'activité pour les escales a été ralentie comparativement à une année dite normale en raison de la crise sanitaire, avec toutefois, une nette augmentation des contrats mensuels. Les événements ont pu reprendre. L'organisation interne a été revue avec l'arrivée d'un nouveau responsable technique et le départ d'un agent de port. NMGS (Nantes Métropole gestion Services) a étudié la mise en place d'un Boat Club et un travail a été mené conjointement avec les pompiers pour des astreintes sécurité.

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port dispose de 461 emplacements répartis sur plusieurs sites (centre-ville, Port Boyer, Eraudière, Halleray, Jonelière, port durant, Port de la Blanche Ports des Charettes et Port Gachet). Le taux d'occupation est supérieur à 100 %, rendu possible de part la location des emplacements des plaisanciers ayant déclaré leur absence (On note une nette augmentation des contrats mensuels de + 24 %) et la mise à couple de bateaux notamment au niveau habitation (taux de remplissage à 140 %. Les emplacements libérés correspondent plutôt aux plaisanciers dont les bateaux sont en chantier pour une certaine durée mais également les plaisanciers qui ont obtenu un emplacement et qui n'ont pas encore acheté leur bateau.

Seuls les contrats barques n'ont pas un taux de remplissage optimisé, notamment au niveau du port Gachet.

Les contrats sont renouvelés chaque année au mois de décembre pour l'année suivante. Nous incitons depuis trois ans les plaisanciers à signer leur contrat par voie dématérialisée (portail Internet avec espace sécurisé pour chaque plaisancier.

Fin d'année 2021, 84 % des contrats (plaisance, barque, professionnel) ont été signés sur le portail.

- *Liste d'attente*

La liste d'attente est élaborée pour chacun des sites. Les plaisanciers peuvent s'inscrire à raison de 18 € pour chacune d'entre elle. La liste d'attente compte 290 demandes toutes listes confondues et 192 en nombre de demandes réelles. Les listes d'attentes pour les places en ponton ou à quai augmentent sans cesse. Essentiellement les emplacements pour les bateaux de plus de 10 ml.

Le service Boat Club mis en place en avril est un service qui peut d'ailleurs permettre de palier à cette attente trop longue. Un bilan sera réalisé au terme de l'exercice d'une année.

- *Escales*

La crise sanitaire a de nouveau affectée les escales accueillies en 2021, néanmoins il est constaté une progression par rapport à 2019 et un allongement de la durée des escales.

Les escalants sont tarifés à la nuitée, néanmoins si la durée est un peu plus longue, les agents vérifient que le cout à la nuitée n'est pas plus élevé que le cout d'un contrat mensuel.

	2020	2021	Variation %
Nombre de bateaux accueillis	93	111	19,35
Nombre de nuitées	245	288	17,55
Durée moyenne de l'escale (jours)	1,7	1,79	
Chiffre d'affaires	3 810 €	4 530 €	18,9

Bilan des autres activités

Le port ne dispose pas de service de manutention et il n'y a pas d'aire de carénage sur l'Erdre. Quant aux cales de mise à l'eau, elles sont accessibles en libre-service et gratuitement, ce qui rend difficile la possibilité d'en connaître leur utilisation.

Le port informe les usagers du portail de réseau des cales de mise à l'eau pouvant leur permettre de mieux identifier les caractéristiques des cales disponibles en Loire-Atlantique et ainsi préparer leur navigation.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

NMGS a investie à hauteur de 172 138 €, avec entre autres les travaux suivants :

- L'installation de vidéo surveillance sur saint Félix et la capitainerie
- Entretien des mouillages
- Rénovation de la capitainerie
- Remplacement du moteur du bateau de servitude
- Finalisation de l'expertise des pontons

- *Compte de résultats*

La progression des produits d'exploitation est liée à la hausse des tarifs abonnements est en progression d'une année sur l'autre liée à l'impact sur l'optimisation de la vente de contrats d'abonnements mensuels et l'augmentation des tarifs

Les évolutions des dépenses de fonctionnement sont significatives car l'exercice 2020 avait l'objet d'une rationalisation importante des coûts.

Les frais de personnel, notamment, avait été réduit de 26 % en 2020 (impact des aides d'état). Ils retrouvent lors de cet exercice 2021 une volumétrie comparable aux années antérieures : +24 % sur le personnel d'exploitation, principal poste de charges.

Les charges fixes, essentiellement les frais de structures et charges communes, sont restées stables par rapport à l'année précédente.

	Année 2020	Année 2021	%
Total des produits d'exploitation	364 107	591 418	10,67
Total des charges d'exploitation	534 388	591 418	10,67
Résultat brut d'exploitation	-170 281	-186 138	
<i>Participation de fonctionnement délégant</i>	87 660	87 997	
<i>Redevance d'intéressement</i>	-41 684	-15 092	
<i>Subvention d'investissement délégant</i>	124 305	113 233	
Résultat net d'exploitation	0	0	

- La participation de fonctionnement du délégant correspond à la subvention d'équilibre versée annuellement par Nantes Métropole
- La redevance d'intéressement est une clause d'excédent de recettes reversée au délégant
- La subvention d'investissement accordée au délégant par Nantes Métropole s'ajoute à la subvention d'équilibre, pour permettre à NMGS de porter des travaux souhaités par la collectivité.

Tarifs

Les contrats annuels plaisance ont fait l'objet d'une augmentation tarifaire de 2.5%. Les autres tarifs ont progressé de 2 %.

II-2 PORT DE SUCÉ-SUR-ERDRE - COMMUNE DE SUCÉ-SUR-ERDRE (SOUS CONCESSION BRETAGNE FLUVIALE)

Fais marquants

L'année 2021 quoiqu'encore marquée par la crise de la COVID est une bonne année sur le plan de la fréquentation et de l'animation du Port.

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port à une capacité d'accueil globale de 299 places sur quai, pontons, berges et corps morts, répartis sur les sites du centre-ville, les Vaux, la Gamotrie, la Pièce de l'Île de Mazerolles et la Doussinière

En 2021, le nombre de contrats est en légère hausse. On compte 210 contrats annuels, 6 contrats de 9 mois, 28 contrats de 6 mois et 37 contrats mensuels

Pour les abonnés annuels, la tendance est à la hausse pour les bateaux de 6 à 11 m et une baisse sur les bateaux de 5 à 6 m et 11 à 12 m.

- *Liste d'attente*

La liste d'attente est séparée entre les demandes sur ponton et sur berge. On compte 41 inscriptions en 2021 (30 en 2020 et 46 en 2019). Sur l'année 2021, dont 31 sur ponton et 10 en berge.

L'inscription sur liste d'attente est payante depuis le 1er janvier 2019 (15 € l'année en 2021, et proratisée en fonction du mois d'inscription) et n'entrave pas les demandes qui augmentent.

- *Bilan escales*

	> 48 h - 2019	> 48 h - 2020	2021
Nombre de bateaux	37	31	
Nombre de nuitées	1 375	1 450	768
<i>Hiver (1.11 au 31.03)</i>			630
<i>Été (1.04 au 30.10)</i>			138

Les modalités de calcul ont été modifiées entre 2020 et 2021 ayant pour effet notamment d'arriver pour 2022 à calculer le nombre de nuitées gratuites (les 2 premières nuitées sont gratuites).

S'agissant des escales pour les professionnels, 2021 n'a pas encore permis une activité normale, due à la situation sanitaire. Les Bateaux Nantais avaient prévu 28 escales pour seulement 2 réalisées. La société semble dans une restructuration de leur offre avec certains projets touristiques. À ce jour, ils ne se sont pas positionnés pour des escales au port de Sucé-sur-Erdre en 2022.

- *Animations, manifestations*

Malgré la situation sanitaire, plusieurs manifestations ont pu avoir lieu en 2021 (l'Erdre, les journées européennes du patrimoine...).

Bilan des autres activités

Le port ne dispose pas d'équipements techniques et il n'existe pas d'aire de carénage sur l'Erdre. Par ailleurs, la cale de mise à l'eau du port est en accès libre et gratuit. À proximité du bureau du port, celle-ci est régulièrement utilisée avec jusqu'à 14 descentes possibles par jour en saison.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

Travaux sur pontons : 3 768,30 €TTC

- Remplacement chaînes et remise en place corps-morts ponton,
- Reprise signalétique casier et ponton visiteurs.

Travaux sur bouées et corps morts : 55 710,69€TTC

- Installation de corps morts à la Gamotrie (64) les chaînes filles ayant été changées en 2019, elles seront récupérées et conservées. Les bouées défectueuses seront remplacées.
- Installation de corps morts allée Vezon (43) et remplacement des chaînes et des bouées.
- Les bouées encore utilisables seront réemployées à la Gamotrie.
- Installation de corps morts (15) et bouées (zone Nénuphars Port Aval) et remplacement des chaînes et des bouées.

Fin des travaux d'éclairage du port : 19 471,82 €TTC

Acquisition, installation et maintenance d'une œuvre d'art dans le Port de Sucé sur Erdre : 45 992.32€TTC

- *Compte de résultats*

FONCTIONNEMENT	2020	2021	%	INVESTISSEMENT	2020	2021	%
Total des recettes	89 517 €	121 668 €	36	Total des recettes	28 523 €	46 858 €	64%
Total des dépenses	91 550 €	91 740 €	0	Total des dépenses	29 471 €	79 926 €	171%
Résultat d'exploitation	-2 033	29 928	1152	Résultat d'exploitation	-948 €	-32 120 €	3288%
Excédent de clôture	102 179 €	116 108 €	14	investissements reportés	37 796 €	36 849 €	-3%
				Solde d'exécution	36 849 €	3 781 €	-89%

Les recettes de fonctionnement sont supérieures à celles réalisées en 2020 et même en 2019 pour différentes raisons :

- redevances des particuliers revenues au niveau de 2019, même si finalement celles de 2020 malgré la situation sanitaire étaient restées proches de l'année antérieure.
- redevances des professionnels : supérieures à celles perçues en 2020 du fait de l'exonération accordée, et supérieures à celles de 2019.
- subvention perçue en 2021 pour compensation de la perte de recettes du fait du Covid en 2020.

Les dépenses de fonctionnement sont quasi identiques à celles réalisées en 2020.

À la fin 2021, la section d'investissement enregistre un excédent de clôture de 3 780.91€. Pour l'année 2021, les résultats sont positifs.

Tarifs

Les tarifs ont augmenté de 2 %.

II-3 PORT DE NORT-SUR-ERDRE - COMMUNE DE NORT-SUR-ERDRE

Faits marquants

L'année 2021 a été marquée par :

- L'achèvement de la 3ème phase de confinement au dimanche 2 mai 2021 (fin des 10 km autour du domicile)
- La création d'une aire d'aspiration de 8 mètres linéaires quai Saint Georges communale (mars 2021) (donc diminution du linéaire d'amarrages disponible),
- L'ouverture du nouveau bureau de la Capitainerie au 12 place du Bassin (mars 2021)

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port compte 104 emplacements disponibles pour les plaisanciers et 11 places pour les professionnels, répartis sur ponton, quai, berge et corps morts au niveau du centre-ville, sur les sites de la Poupinière et des Mares noires.

Le taux d'occupation se situe aux environs de 91 % avec près de 90 contrats annuels et 22 contrats mensuels. Il est à noter que depuis 2019, la catégorie des bateaux de 11 à 13 m est davantage présente. Le port est à la limite de l'accueil pour ce type de bateaux c'est pourquoi la Commune a sollicité Les Ports de Loire-Atlantique pour réviser le plan de mouillage.

- *Liste d'attente*

La liste d'attente est répartie selon la demande : quai (5) ponton (8), berge (3) ou corps morts (1). Elle compte 17 demandes en attente, soit 10 nouvelles demandes depuis 2020. La commune envisage de rendre payante la liste d'attente à compter de 2022. La durée moyenne d'attente est de 1 an ½ et varie en fonction des sites demandés.

- *Escales*

On observe un allongement du temps de présence des bateaux sur les installations alors que la fréquentation des bateaux est en légère diminution.

	Nombre de bateaux			Nombre de nuitées		
	2020	2021	%	2020	2021	%
48h	165	150	-9	185	170	-8,1
Journée de + 48 h	6	7	16,6	16	12	-25
Hebdomadaires	21	10	-52,3	637	994	56
Mensuelles	20	22	10	960	1290	34,3
TOTAL	212	189		1798	2466	37,1

Bilan des autres activités

Le port ne dispose pas d'équipement techniques particuliers, à l'exception de casiers à annexes et il n'existe pas d'aire de carénage sur l'Erdre.

Quant aux cales de mise à l'eau, la grande majorité des descentes est effectuée au Port Mulon.

Les cales sont libre d'accès et gratuites et des données sont difficilement quantifiables (secteur géographique, plannings horaires) pour l'ensemble des sites car les mises à l'eau se font en autonomie.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

Les travaux réalisés en 2021

- Finalisation de l'amélioration de la distribution d'énergie sur les pontons Nord & Sud (répartition de puissance sur 2 compteurs et augmentation du nombre de prises)
- Réfection de la levée pavée le long de la place du Bassin (prise en charge par les Ports de Loire-Atlantique)

L'action de curage du bassin (et du chenal relevant du Département de Loire-Atlantique) est menée par les Ports de Loire-Atlantique conjointement à la commune.

- **Compte de résultats**

FONCTIONNEMENT	2020	2021	%	INVESTISSEMENT			
Total des recettes	59 616 €	64 849 €	8	Total des recettes	20 798 €	21 223 €	2
Total des dépenses	75 810 €	81 975 €	8	Total des dépenses	12 727 €	9 446 €	-35
Résultat d'exploitation	-16 194 €	-17 126 €		Résultat d'exploitation	8 071 €	11 777 €	31
Excédent F ^o reporté	0 €	0 €		Résultat d'I ^o reporté	16 901 €	24 972 €	32
Excédent F ^o à la clôture	-16 194 €	-17 126 €	10	Solde d'exécution Inv.	24 972 €	36 749 €	32

Les dépenses de fonctionnement sont en partie en hausse dû à la progression de la facturation d'électricité.

La section d'investissements est, quant à elle, excédentaire. Le budget du port fait l'objet d'une subvention d'équilibre par le budget communal à hauteur de 6 000 €. Une provision a été effectuée en 2021 en vue de travaux pour 2022 correspondant à l'installation de pontons et l'aménagement du local d'accueil de la capitainerie.

Tarifs

Les tarifs ont été augmentés de 2 % pour l'année 2022.

II-4 PORT DE BLAIN – LOIRE-ATLANTIQUE NAUTISME

Faits marquants

Aucun évènement majeur sur le port de Blain n'a marqué l'année 2021.

Bilan de l'activité plaisance

- *Suivi de la fréquentation / abonnements*

Le port dispose de 32 emplacements, dont 21 places plaisance sur pontons, 8 réservées aux escales et 3 places à quai pour les péniches.

L'organisation du port est régie selon la saison estivale et hivernale en lien avec l'ouverture du canal de Nantes à Brest.

En saison estivale, les bateaux annuels sont présents, 6 à 8 places pour les escales selon les dimensions, 2 péniches et une toue cabanée à quai (Maud, Cap Vert et L'assoupie) et la péniche JO sur le talus près de la passerelle.

En saison hivernale, la péniche JO prend une place à quai, deux catways du ponton sont démontés afin de permettre à L'assoupie d'être amarrée en sécurité sur le ponton.

En 2021, 21 clients ont souscrit un contrat annuel, soit un taux de remplissage à 100 %. Le port a accueilli un contrat saisonnier, sur une place en escale, pour une durée supérieure à 3 mois.

- *Liste d'attente*

La liste d'attente est gratuite, composé de 12 demandes, principalement d'usagers locaux.

- *Escales*

L'escale étant gratuite les 2 premiers jours, et compte-tenu qu'il n'y a pas de personnel en permanence les statistiques sont difficiles à établir. Loire-Atlantique Nautisme a toutefois installé un système de comptage en 2021 (capteurs) et 177 nuitées ont été comptabilisées.

- *Animations / manifestations*

En 2021, les manifestations ont pu reprendre avec notamment l'accueil des journées de la batellerie et du PianO du lac.

Bilan des autres activités

La cale de mise à l'eau est très peu utilisée, plutôt pour des activités nautiques telles que le paddle ou pour descendre des canoës, voir pour des annexes ou bateaux de petite taille pour les pêcheurs.

Bilan financier

- *Travaux / Investissements réalisés*

En 2021, les travaux suivants ont été réalisés :

- Nettoyage haute pression du ponton par l'association de réinsertion par le travail « Acces-Reagis »
- Configuration été / Hiver du port permettant l'hivernage des 3 péniches
- Changement de platelages usagés

Le budget du port est limité ne permettant pas d'investissements lourds, néanmoins la création de Loire-Atlantique Nautisme permet la mutualisation entre les ports gérés par cette structure. Cela a permis l'installation gratuite du capteur des escales par leur fournisseur., qui prévoit également l'installation d'un système de suivi des consommations électriques.

- *Compte de résultats*

Depuis le passage de la CCI vers Loire-Atlantique Nautisme, les lignes des comptes ont été revues.

En 2021, le chiffre d'affaires de stationnement annuel est en progression de 15% dû à l'augmentation du nombre de bateaux.

Les principales charges d'exploitation (hors dragage) sont :

- L'Energie : eau et électricité 45% des coûts
- La masse salariale qui compte pour 40% des charges du port

Loire-Atlantique Nautisme s'est positionnée auprès du SYDELA pour y adhérer et pouvoir bénéficier de prix d'énergie sans surcout.

	Année 2020	Année 2021	%
Total des produits d'exploitation	10 531	12 140	15
Total des charges d'exploitation	10 659	11 376	7
Résultat brut d'exploitation	-129	764	-6,9
Résultat net d'exploitation	-129	628	-5,8

Tarifs

Afin d'harmoniser la grille tarifaire avec celles des autres ports fluviaux, Loire-Atlantique Nautisme a supprimé des catégories intermédiaires, tous les mètres au lieu de tous les 50 cm, aucune augmentation n'a été prévu pour 2022 à l'exception d'une augmentation de 2 % sur le mètre linéaire pour les bateaux à quai.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le suivi des délégations de service public permet un temps d'échange entre le concédant et ses concessionnaires sur l'année écoulée. C'est pourquoi en 2021, Les Ports de Loire-Atlantique ont décidé de mettre en place un groupe de travail avec l'ensemble de ses gestionnaires des ports fluviaux, dans un premier temps, afin d'aborder les sujets transversaux, repérés lors des comités de suivi.

Le premier sujet concerne les escales. Dans un souci constant d'amélioration de leur offre de services, les concessionnaires des ports fluviaux ont souhaité étudier l'itinérance des escalants, dans une perspective d'adapter leurs offres et/ou d'en créer une nouvelle. Afin de vérifier la pertinence de ce projet, Les ports de Loire-Atlantique vont réaliser conjointement avec les concessionnaires un questionnaire numérique, opérationnel en juillet 2022, qui visera à mieux connaître les habitudes et besoins des plaisanciers.

De nouveaux sujets seront abordés en 2022 (planning de suivi des délégations de service public, question environnementale en lien avec la vidange des eaux noires et les consommations de fluides).

GESTION DES PORTS EN RÉGIE

	Préfailles	La Plaine sur Mer		
	La Pointe de Saint Gildas	La Gravette	Le Cor	
Emplacements disponibles	282	320	30	133
<i>Renouvelés</i>	<i>238</i>	<i>181</i>	<i>26</i>	<i>94</i>
<i>Nouveaux</i>	<i>25</i>	<i>32</i>		<i>22</i>
<i>Abandons</i>	<i>42</i>	<i>21</i>		<i>18</i>
Temporaires / Visiteurs (semaine/mensuel/saison complète)	61	83		10
Liste d'attente	35			
Descentes à la cale				
<i>Journées</i>	<i>606</i>	<i>186</i>		<i>10</i>
<i>semaines</i>		<i>5</i>		<i>17</i>
<i>Mois</i>		<i>10</i>		<i>5</i>
<i>Année</i>	<i>208</i>	<i>168</i>		<i>25</i>
Grutage	172	185		184
Grutage carénage	44			127
Matage		34		4

Compte de résultats 2021

	Préfailles	La Plaine	Saint Michel	TOTAL
Recettes	208359	234142	76416	518917
Dépenses d'exploitation	135106	167 160	92162	394 428
Dépenses d'investissement	209678	166190	327 988	703 856
Déficit	-136 425,00	-99 208,00	-343 734,00	-579 367,00

Dépenses d'investissement

Le total varie en fonction des 3 ports et selon les dépenses annuelles. En 2020, les investissements étaient, par exemple, plus conséquents à la Pointe de Saint Gildas et en 2021 plutôt sur Comberge.

La dépense majoritaire concerne l'entretien des mouillages, qui représente environ 400 K€ et qui doivent être régulières. L'objectif est une réflexion sur la stratégie à mener concernant ce sujet afin de revoir la possibilité d'un entretien en régie pour maîtriser les coûts.

Dépenses d'exploitation

Elles concernent des dépenses courantes, du quotidien.

Les postes de dépenses les plus élevés sont :

- l'entretien des grues et aire de carénage. Les ports de Loire-Atlantique vont revoir les tarifs pratiqués pour s'assurer qu'ils couvrent les frais engendrés par la maintenance ;
- les charges de personnel à hauteur de 265 K€ pour les 3 ports

Résultats

Les recettes sont de l'ordre de 518 K€, provenant essentiellement des contrats. Les dépenses amènent globalement un déficit de 579 K€. Les recettes permettent de couvrir les dépenses courantes, et deviennent insuffisantes dès lors qu'il faut couvrir des travaux d'investissements lourds, comme le dragage.

LE COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE les conclusions suivantes :

- **PREND ACTE** des principales caractéristiques des contrats de délégation de service public relatives à l'exercice 2021 des quatre délégations de service public inhérentes aux ports maritimes et des quatre délégations de service public concernant les ports fluviaux ;
- **PREND ACTE** des bilans financiers 2021 présentés par :
 - o Loire-Atlantique Nautisme pour les ports maritimes de Piriac, l'avant-port et vieux port de Pornic et le port fluvial de Blain ;
 - o Le Yacht Club International de Pornic pour le port de la Noeveillard à Pornic,
 - o La Société Anonyme d'Économie Mixte Locale, Loire-Atlantique Pêche et Plaisance (SAEML LAPP) pour les ports de La Turballe et du Croisic,
 - o Nantes Métropole pour le port de l'Erdre à Nantes,
 - o La Commune de Sucé-sur-Erdre, pour le port de Sucé-sur-Erdre,
 - o La Commune de Nort-sur-Erdre, pour le port de Nort-sur-Erdre,

Fait et délibéré à Saint Nazaire, en séance publique,

le 30 juin 2022

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE LOIRE-ATLANTIQUE**



Lydia MEIGNEN

Envoyé en préfecture le 13/07/2022

Reçu en préfecture le 13/07/2022

Affiché le



ID : 044-200091007-20220630-2022_06_5_1B-DE